

# 5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

---

---

## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

Aucune information

### 5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

#### **Société de Prêt First Data, Canada (autre nom utilisé par First Data Loan Company, Canada)**

Avis d'annulation de permis

*Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, c. S-29.01*

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers annule, en application de l'article 246 de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, L.R.Q., c. S-29.01, le permis de société d'épargne de Société de Prêt First Data, Canada (autre nom utilisé par First Data Loan Company, Canada).

En outre, en application du paragraphe a.1) de l'article 31.3 de la Loi sur l'assurance-dépôts, c. A-26, l'Autorité des marchés financiers révoque de plein droit le permis que détenait Société de Prêt First Data, Canada (autre nom utilisé par First Data Loan Company, Canada), l'autorisant à solliciter et recevoir des dépôts d'argent du public au Québec.

Fait le 6 novembre 2013

Autorité des marchés financiers

### 5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information